

Permis À suivi de permi B

Par Gigite, le 10/11/2013 à 07:16

Bonjour à tous, quelqu'un peut il éclairer ma lanterne ? J'ai passé mon permis 125 à 16 ans et j'ai eu un retrait de 3 points pour un casque. À 18 ans, j ai passé mon permis B. Et j'apprends à ce moment que mon permis que j'ai payé plein pot ne comporte que 3 points et que je dois faire un stage de récupération de point ??? Donc permis À + permis B + stage = 2000 €. C'est pas un peu du racket ? le passage d'un nouveau permis ne doit t il pas comporter les 6 points ? Est ce défendable devant un tribunal, sachant que je n'ai jamais reçu la soi-disante lettre recommandée qui devait m'informer ? Merci de vos réponse, j'ai un peu l'impression de m être fait berné.